

# BROMATROL CONTACT DUST

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement GHS des Nations-Unies (Rev. 4, 2011)

Date d'émission:      Date de révision: 29/02/2016      :      Version: 12.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : BROMATROL CONTACT DUST  
Marque : Rentokil  
Type de produit : Biocide  
Numéro d'enregistrement  
Forme du produit : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : un rodenticide bleu prêt à l'emploi en poudre de contact sans odeur perceptible et avec un agent de goût répulsif . Pour utilisation par des opérateurs professionnels de lutte contre les rats et les souris.  
Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel  
Utilisation de la substance/mélange : Rodenticide

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur

##### Fournisseur

Rentokil Initial Supplies  
Liverpool  
L33 7SR  
Royaume-Uni

Ligne conseils produit: +44 (0)151 548 5050  
E-mail: sds@rentokil.com

##### Contact national

Hardy Henry Services Ltée,  
Old Pailles Road,  
PO Box 477,  
Pailles West,  
Maurice.

T: (230) 286 9611.

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0)1342 833 022

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le GHS des Nations-Unies (Rév. 4, 2011)

Acute Tox. 4 (Oral) H302

Acute Tox. 4 (Inhalation) H332

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le GHS des Nations-Unies (Rév. 4, 2011)

Pictogrammes de danger (GHS-UN) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-UN) :

Attention

Mentions de danger (GHS-UN) :

H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

Conseils de prudence (GHS-UN) :

P261 - Éviter de respirer les poussières  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P330 - Rincer la bouche  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée

# BROMATROL CONTACT DUST

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement GHS des Nations-Unies (Rev. 4, 2011)

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le GHS des Nations-Unies (Rév. 4, 2011)
Kaolin	(n° CAS) 1332-58-7	>= 75	Non classé
Silica	(n° CAS) 14808-60-7	< 1	Non classé
Bromadiolone	(n° CAS) 28772-56-7	0.15	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Acute Tox. 1 (Dermal), H310 Acute Tox. 1 (Inhalation:dust,mist), H330 STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases H: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

# BROMATROL CONTACT DUST

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement GHS des Nations-Unies (Rev. 4, 2011)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter un équipement de protection adéquat. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : à l'écart de nourriture, boissons et nourriture pour les animaux. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Tenir hors de portée des enfants.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Kaolin (1332-58-7)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup> (Royaume-Uni)
UE	Notes	Poussière respirable
Silica (14808-60-7)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	0.1 mg/m <sup>3</sup> (Royaume-Uni)
UE	Notes	Poussière respirable

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection des voies respiratoires : Porter un masque approprié.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide  
Couleur : Bleu(e).  
Odeur : Sans odeur perceptible.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Masse volumique : ≈ 0.37 g/m<sup>3</sup>  
Solubilité : insoluble.  
Log Pow : Aucune donnée disponible

# BROMATROL CONTACT DUST

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement GHS des Nations-Unies (Rev. 4, 2011)

Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Ne contient pas de composants explosifs.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Non établi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

BROMATROL CONTACT DUST	
DL50 orale rat	1532 mg/kg
DI 50 cutanée rat	>= 2000 mg/kg
ATE UN (voie orale)	1532.000 mg/kg de poids corporel
ATE UN (gaz)	4500.000 ppmv/4h
ATE UN (vapeurs)	11.000 mg/l/4h
ATE UN (poussières, brouillard)	1.500 mg/l/4h
Bromadiolone (28772-56-7)	
DL50 orale rat	0.56 - 0.84 mg/kg
DI 50 cutanée rat	1.71 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	0.00043 mg/l/4h
ATE UN (voie orale)	0.560 mg/kg de poids corporel
ATE UN (voie cutanée)	1.710 mg/kg de poids corporel
ATE UN (vapeurs)	0.000 mg/l/4h
ATE UN (poussières, brouillard)	0.000 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# BROMATROL CONTACT DUST

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement GHS des Nations-Unies (Rev. 4, 2011)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Bromadiolone (28772-56-7)

CL50 poisson 1	> 1.4 mg/l 96hrs (O.mykiss)
CE50 Daphnie 1	2 mg/l 48hr (Daphnia magna)
ErC50 (algues)	0.17 mg/l 72hr (S.subspicatus)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### BROMATROL CONTACT DUST

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### BROMATROL CONTACT DUST

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# BROMATROL CONTACT DUST

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement GHS des Nations-Unies (Rev. 4, 2011)

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H300	Mortel en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H330	Mortel par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS GHS UN

**Avant d'utiliser tout produit, il est nécessaire de s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

Les informations contenues dans le présente Fiche de Données de Sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans cette fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valable pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout(s) autre(s) matériau(x) ou pour toute utilisation que celle qui est spécifiée dans le présent document. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour toute autre raison que celle décrite dans cette fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur doit s'assurer que les informations sont appropriées selon sa propre utilisation.

Copyright © (2016) Rentokil Initial plc, Global Science Centre, Units 7 & 8 Foundry Court, Foundry Lane, Horsham, West Sussex. RH13 5PY. United Kingdom.

Téléphone : +44 (0) 1342 833022 Fax : +44 (0) 1403 214101